

Par vos élus de proximité FO Thierry Pernin et Catherine Reggianini

## Point 1 : Rédaction

### a) Projet de pôle de compétences au sein de la rédaction

Une réflexion autour de la création d'un pôle de compétences au sein de la rédaction de Lorraine avait germé il y a près de 3 ans (à la demande des élus à l'époque de l'ancien rédacteur en chef). Malgré la relance régulière des élus, le sujet est à la peine.

Le rédacteur en chef invoque qu'il s'appuie déjà sur plusieurs chroniqueurs pour la culture, l'écologie, la politique et le sport.

**Quid de spécialistes police - justice ?** Un journaliste avait été identifié mais on ne lui donne pas de temps précis pour s'y consacrer.

Le rédacteur en chef reconnaît avoir peu avancé sur ce dossier et se dit conscient de l'intérêt que cela pourrait apporter à la rédaction, avec notamment plus d'implication et de propositions de sujets.

Plusieurs personnes se seraient manifestées récemment.

La direction souhaite associer pleinement les journalistes des BEX et de la Locale qui le souhaitent.

**Les élus mettent en avant le manque de moyens et l'organisation. Aujourd'hui, il n'existe plus de journées de calage pour l'actu et beaucoup de sujets sont déjà calés par l'encadrement à l'heure des conférences de rédaction (Covid oblige mais pas que !), suscitant une démotivation pour beaucoup.**

**Impliquer les journalistes des Bex et la Locale bien sûr, à condition de les remplacer !**

Le rédacteur en chef déplore le peu de participants à la réunion de rédaction organisée pour la rentrée.

Pour permettre à un plus grand nombre de participer à la conférence du matin, un système de visio sera mis en place. Il faudra aussi améliorer les échanges entre les adjoints qui se succèdent à l'édition afin d'avoir plus de réactivité sur l'actualité.

### b) Aménagement des espaces de travail à la rédaction

La direction évoque la création d'un HUB info, un espace de travail pour regrouper l'équipe JT du jour (encadrant, présentateur, scripte, cadre technique de permanence et pilote web). Ses avantages : une unité de lieu et de partage, guichet unique pour les équipes.

Pas de calendrier pour l'instant, en tous les cas pas avant la fin de l'année !

La direction se donne du temps pour une réflexion plus globale incluant les travaux et les changements de bureaux.

Un sujet toujours très sensible !

En amont, un groupe « projet » sera constitué avec des représentants métiers.

Les élus déplorent le retard pris également sur ce projet. Voilà 2 ans que l'on en parle alors que d'autres régions dans le réseau, on a déjà sauté le pas.  
Mais en Lorraine, la direction préfère attendre l'évolution de la réflexion sur le Web à FTV et la tenue de l'espace discussion sur les pratiques du Web prévu en octobre à Nancy.

### c) Couverture du Mondial Air Ballons

La direction se félicite de la production exécutive d'un magazine de 26 minutes consacré au Mondial Air Ballons diffusé le 8 août sur l'antenne nationale de France 3.  
Les audiences de 3, 9 de PDA avec 530 000 téléspectateurs sont tout à fait honorables face à la concurrence directe au même horaire de la cérémonie de clôture des JO sur France 2.

Une couverture numérique avec des articles, des modules Facebook et Instagram avec notamment deux expériences : avec un « Reels ». Le principe : réaliser des vidéos de 15 secondes maximum composées de petits clips mis bout à bout agrémentées de musique.  
Et une vidéo Youtube : une heure de caméra embarquée (chargée édition : numérique de Reims)

L'évènement a bénéficié d'une couverture JT sur deux weekends (dernier WE de juillet et premier d'août). Avec plusieurs duplex et des sujets JT.

Les élus alertent sur des dépassements d'horaires assez importants pour les équipes d'actu, qui auraient pu être évités sans impact sur l'éditorial.  
Ils rappellent à la direction ses obligations notamment lorsqu'il s'agit de CDD avec un réglementaire sur le temps de travail bien précis qu'il convient de respecter.

La direction reconnaît un dysfonctionnement. Une réunion de débriefing a été organisée le 13 septembre et le rédacteur en chef va organiser une nouvelle réunion avec tous les adjoints.

Les élus s'étonnent, et déplorent le manque d'anticipation au niveau de l'organisation. Pour une manifestation qui se déroule tous les deux ans et rayonne bien au-delà de la Lorraine.

## Point 2 : Captations sports - Projets et moyens

La direction met en avant 2 projets :

1- Handball féminin avec deux retransmissions sur le numérique en co-diffusion avec la chaîne « Sport en France » : Le Metz Handball reçoit fin octobre Paris et accueille Brest le 19 novembre. Pas de possibilité sur le linéaire à ces dates, préemptées par le calendrier des Sports.

2- Basket (Nancy) : des discussions sont encore en cours entre le réseau France 3 et la ligue pour la retransmission d'un match par mois pour la Pro A. La direction mise sur une montée en puissance pour la deuxième partie de saison avec des intérêts éditoriaux plus précis.

Un journaliste de la rédaction de Lorraine, déjà aguerri à l'exercice, suit une formation de commentateur sportif en septembre à Paris.

Concernant les moyens de captation, la direction travaille au cas par cas avec la fabrique (selon ses disponibilités) ou avec le centre technique ou à travers la mutualisation d'antennes.

### Point 3 : Point sur le 18h30

Mieux vaut tard que jamais : la charte réclamée depuis des mois a été envoyée par le rédacteur en chef le 14 septembre ! Un peu tard quand on sait que les équipes ont repris les tournages depuis la semaine du 23 août !

Le rédacteur en chef insiste sur l'implication de tous les journalistes pour contribuer à la fabrication de ces chroniques : BRI, Locale et BEX. Objectif : couvrir tous les territoires de Lorraine.

#### Les élus dressent un bilan très mitigé après seulement deux semaines de reprise du 18h30 :

- Une fabrication à moyens constants, qui pénalise le JT régional d'une équipe chaque jour depuis janvier !
- Une planification ubuesque qui ponctionne les équipes de la locale sur ces chroniques, au moment où un nouveau rédacteur en chef vient tout juste d'arriver le 30 août (et qu'il y a besoin de cohésion de l'équipe à ce moment-là).
- Le rédacteur en chef du BRI se félicite de l'arrivée de nouvelles personnes pour la prise en charge des rubriques ! Pourquoi pas, mais le minimum serait que les journalistes soient prévenus en amont (au lieu de découvrir cela sur leur planning le vendredi, alors qu'ils ne connaissent pas la charte).
- Problème également du côté du montage, où l'on découvre la diversité des habillages. Il est difficile de s'y retrouver ; depuis, la cheffe de centre a refait un point avec les monteurs et un partage d'infos est mis en place.
- La charte qui évoque la possibilité de tourner certaines rubriques 99 s avec deux caméras pour les rendre plus dynamiques.

(Un vœu pieu car l'effectif est déjà à flux tendu !)

### Point 4 : Technique

#### a) Montage : organisation du travail JT et hors JT.

Une première réunion s'est tenue en juillet, puis une autre début septembre.

Parmi les thèmes abordés, les produits du 18h30. En l'occurrence, donner aux monteurs toutes les clés sur ce format très contraint !

Concernant les feuillets et les séries, on retient l'idée d'un montage sur 4 jours. Une version à trois jours a été évoquée mais ne faisait pas l'unanimité.

Pour le monteur : 3 minutes à 3'30 de feuillet à monter jusqu'à 17 H puis glissement à l'actu jusqu'à 19h. **Attention à ne pas faire monter ces sujets le jour même de leur diffusion (comme cela s'est déjà produit !).**

#### Les élus préconisent des réunions de débriefing plus régulières sur ces produits du 18h30.

#### b) Scriptes

Depuis la reconversion d'un script devenu journaliste, 3 scriptes titulaires restent en poste à Nancy.

Le quatrième poste n'a pas été comblé, et la direction s'était engagée à recourir aux CDD autant que besoin. A ceci près que le vivier est tari !

**Les élus alertent sur cette situation qui génère une charge de travail lourde.**

**Les scriptes enchainent régulièrement le JT de midi et du soir et les situations exceptionnelles se répètent.**

La direction a procédé à de nouveaux entretiens avec les titulaires pour refaire le point, et évoque une situation qui devrait s'améliorer, avec l'arrivée de nouvelles personnes formées au vivier (reconversions en cours).

Un premier groupe de 4 personnes aura terminé sa formation fin septembre, un deuxième de 6 personnes fin janvier 2022 et six autres en mars 2022.

#### **c) Appel d'offre gardiennage**

L'appel d'offre gardiennage est en cours. 11 entreprises ont fait acte de candidature et les visites obligatoires des sites ont commencé pour se terminer le 16 septembre, date de remise des offres.

Le nouveau contrat entrera en vigueur le 1er avril 2022.

**Les élus constatent un certain nombre de données non renseignées dans le cahier des charges, notamment au niveau des horaires, visiblement différents selon les sites en Grand Est (25h30 à Nancy, 27h à Strasbourg et 24,40 à Reims) et de leur répartition au niveau des vacances.**

### **Point 5 : Emploi**

**RCC :** après le départ en RCC du chef informaticien, Laurent Dubois sera nommé sur ce poste.

Le poste libéré par Laurent Dubois sera ensuite mis en consultation. Yoann Bazart qui effectue un CDD d'un an au service informatique pourra candidater (sous réserve du respect des procédures de publication des postes). A savoir : le poste sera publié jusqu'à 3 fois (nouvelles règles depuis février 2021) s'il n'y a pas de demande de mobilité interne.

Départ en RCC d'un journaliste reporter d'images (Bruno Courtaux): le poste sera gelé dans l'attente de la reconversion d'un technicien vidéo (Kamel Kalfouni) actuellement en formation au CUEJ de Strasbourg.

**Mobilité :** départ d'une journaliste rédactrice (Valérie Odile) en mobilité à Toulon. Le poste sera comblé et publié en « Journaliste rédacteur biquifié ou compétence complémentaire ».

**Reconversion :** une OPV de la Fabrique (Pascale Thine) a débuté sa formation de reconversion JRI au CUEJ de Strasbourg.

Suite à des discussions avec la direction de la Fabrique, après avoir obtenu son diplôme, elle reviendra en surnombre au BRI de Lorraine. La direction ajoute qu'il est prévu qu'elle soit affectée à Metz, suite à la demande de mobilité vers Nancy d'un JRI de Metz.

En marge des questions « emplois », nous avons appris il y a quelques jours que le nouveau rédacteur en chef de la locale de Metz ne donnait pas suite à son engagement. Pour cette semaine, l'intérim est assuré par Vincent Le Falher.

## Point 6 : Télétravail

Le nouvel accord « télétravail » sera mis en place au 1er octobre 2021. Pour retrouver cet **accord télétravail en détail**, cliquez [ICI](#) ➞

Tous les anciens avenants tombent, mais seront de fait prorogés le temps des arbitrages.

Toute demande acceptée de télétravail entrainera un avenant au contrat de travail (valable un an). La démarche repose sur le double volontariat du salarié et du manager.

Conformément à l'accord (article 6), une fois toutes les demandes recensées, chaque manager organisera une réunion par service pour en discuter avec le collectif.

Le salarié peut se déterminer pour un ou deux jours fixes par semaine ou variables (pas plus de 50% de la durée de travail) et toujours par journée entière.

Pour les salariés à temps plein, la demande peut aller jusqu'à 2,5 j par semaine qui se traduiront par une semaine 2 jours et une semaine 3 jours en télétravail. La planification peut se faire par mois calendaire ou au trimestre.

Si une formation ou des RTT sont planifiés sur des jours planifiés en télétravail, il n'y aura pas de report possible.

Pour ceux qui choisiraient en jours variables, ils devront faire une demande par mail la semaine qui précède pour préciser quels jours ils souhaiteraient être en télétravail dans *Monkiosque*, mais c'est le planificateur qui fera les arbitrages en fonction des besoins du service. Les jours qui n'auront pas été pris ne pourront être reportés.

La direction convient qu'il faudra certainement faire preuve de souplesse dans un premier temps.

Tous les salariés détenteurs d'un avenant télétravail s'engagent à suivre une formation (en cours de finalisation à l'UFTV) d'une demi-journée dans les 3 mois qui suivront la signature de leur avenant, sous peine de rendre ce dernier caduc.

Le versement d'une aide financière forfaitaire versée au télétravailleur est également prévu dans l'accord :

- 10 euros brut mensuel pour un jour en moyenne par semaine de télétravail (dans la limite de 120 euros brut annuel)
- 20 euros brut mensuel pour au moins deux jours en moyenne par semaine (dans la limite de 240 euros brut annuel)

Dans tous les cas, aucune indemnisation ne pourra dépasser 20 euros brut par mois.

Vous pouvez adresser toute question relative au télétravail à l'adresse mail suivante : [teletravail@francetv.fr](mailto:teletravail@francetv.fr)

L'accord prévoit une période d'adaptation de deux mois pour que le manager vérifie que tout fonctionne bien (un premier bilan sera effectué entre le salarié et le manager 15 jours après la signature de l'avenant).

Info complémentaire : à compter du 27 septembre, les certificats de vulnérabilité rédigés par les médecins traitants ne sont plus valables (décret publié le 8 septembre). Pour les salariés qui bénéficient de ces prescriptions un rendez-vous a été pris chez le médecin du travail désormais seul à être habilité.

## Point 7 : Formations

**NRCS :** de nouvelles sessions de formation sont prévues à compter du 8 novembre à Strasbourg pour les rédacteurs en chef adjoints et les documentalistes du Grand Est (y compris pour ceux qui avaient déjà suivi la formation).

Pour les journalistes et les scriptes il faudra attendre janvier et février 2022.

**SST :** Sauveteurs secouristes du travail.

Des sessions de recyclage seront organisées par la Croix Rouge les 11 et 21 octobre et le 9 novembre pour les 18 salariés déjà formés.

Tous les participants ont déjà été prévenus.

## Point 8 : Comité des salaires

Les comités de salaires (direction et représentants des salariés) devront se tenir au plus tard le 15 octobre.

En Lorraine, la réunion est prévue le 5 octobre.

Les salariés avaient jusqu'au 10 septembre pour donner leur accord pour l'examen de leur situation.

La direction n'a pas encore reçu les tableaux de synthèses qui devront être transmis aux élus pour préparer la réunion.

Espérons qu'ils arrivent dans les meilleurs délais pour que les élus aient le temps nécessaire pour une étude sérieuse des documents.

## Point 9 : H Corpo utilisation et mise en place

Des difficultés d'utilisation notamment au niveau des assistantes de l'organisation, plus précisément pour certaines qui n'auraient pas pu faire la formation webinaire. Personne ne répond en cas de difficultés à traiter ! La direction précise qu'il y aura d'autres webinaires.

L'atelier de production de l'antenne de Lorraine qui gère les PAE ou EDR rencontre des problèmes car l'outil n'est pas configuré pour les dérogations.

La direction répond que pour l'instant on s'affranchit du système, aucune obligation de passer par H corpo pour des hôtels qui ne sont pas référencés dans l'outil. Exemple à Gérardmer pour la fête des Jonquilles où il faut réserver 1 an à l'avance.

**Prochaine réunion de l'instance le mardi 05 octobre à Nancy**  
**N'hésitez pas à nous poser vos questions.**

**Vos élus FO de proximité :**  
**Catherine Reggianini et Thierry Pernin**